



Communiqué de presse

Montpellier, le 27 octobre 2021

La chambre régionale des comptes Occitanie a contrôlé les comptes et la gestion de la société publique locale Sillages, de 2014 à 2020.

La commune de Canet-en-Roussillon est l'actionnaire majoritaire (85 %) de la société publique locale (SPL) Sillages, en complément des communes voisines de Sainte Marie la Mer, Saint-Nazaire, Villelongue-de-la-Salanque et la communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole.

Une organisation à adapter aux nouvelles compétences

Disposant d'un objet social étendu initialement centré sur la gestion du port de plaisance de Canet-en-Roussillon, la SPL a développé ses missions en matière d'aménagement. Elle doit en tirer les conséquences en adaptant son organisation à ses nouvelles compétences.

Une gestion à améliorer sur plusieurs points

Certains aspects de sa gouvernance doivent être améliorés et les dispositifs de contrôle interne doivent être renforcés. Par ailleurs, la gestion des recrutements a manqué de transparence sur la période contrôlée. La SPL doit également fiabiliser son bilan en y inscrivant l'ensemble de l'actif et du passif afférents à son activité et améliorer la tenue de la comptabilité de ses stocks.

Si la passation du marché de construction du nouvel aquarium a respecté les principes de la commande publique, la gestion peu performante de la procédure a reporté de deux ans la date prévisionnelle de livraison de l'équipement et a entraîné un surcoût de plus de 500 k€. Il en résulte que l'équilibre financier de la construction de l'aquarium est remis en question par les retards de livraison et celui de son exploitation est aujourd'hui incertain.

Une situation financière fragilisée

Bien qu'excédentaire, l'excédent d'exploitation du port de plaisance ne progresse pas du fait de l'augmentation des charges, notamment de personnel, et de faibles marges de développement des recettes. En outre, la société projette des investissements ambitieux sur le port qui nécessiteront des financements conséquents et un suivi technique adapté. Or la multiplication de projets concomitants a fragilisé la situation financière de la SPL, qui mobilise davantage l'emprunt depuis 2017, avec pour conséquence une capacité de désendettement qui se dégrade fortement.

Contacts presse : Didier Gory

didier.gory@crtc.ccomptes.fr ■ T +33 4 67 20 73 28 ■  [@crcoccitanie](https://twitter.com/crcoccitanie)